

COMMUNE DE SISTERON
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(ARTICLE L 2121-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)



Le Conseil Municipal de la Commune de SISTERON se réunira en séance ordinaire
LE JEUDI 25 AVRIL 2019 à 18 H 30 Salle du Conseil Municipal

Fait à SISTERON, le 19 AVRIL 2019

Le Maire,
Daniel SPAGNOU

ORDRE DU JOUR

1°) Compte rendu des actes passés entre le 28.03.19 et le 15.04.19 conformément à la délibération du 24.11.16 de délégation du conseil municipal au maire de certaines de ses attributions

2°) Compte rendu des actes passés entre le 28.03.19 et le 15.04.19 (marché) conformément à la délibération du 27.07.15 de délégation au maire en matière de marchés publics en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

3°) Présentation bilan annuel 2019 du Médiateur Communal.

4°) Présentation de l'étude pré-opérationnelle du projet de Nouvel Alcazar

5°) Présentation du rapport 2017-2018 sur l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite de la ville de SISTERON

6°) Délibérations Secrétariat Général :

- a) Participation financière de la ville de SISTERON à hauteur de 50 % relative à la réalisation du portrait de Paul Arène en pignon nord du bâtiment lycée
- b) Acquisition local immeuble 189 Rue Droite dans le cadre du label "ville et métiers d'art"
- c) Subvention exceptionnelle en faveur de la restauration de Notre-Dame de Paris.

7°) Délibérations service Comptabilité :

- a) Subventions aux associations
- b) Assujettissement service assainissement à la TVA
- c) Virement de crédits n°1 budget principal
- d) Garantie d'emprunt UNICIL-Allongement de la dette lignes de prêts N°1218838-1205873
- e) Garantie d'emprunt ERILIA-Allongement de la dette lignes de prêts N°1016154-180819

8°) Délibérations services techniques :

- a) Opération THIRORI-Ilot Rue Mercerie. Demande de subvention auprès du Conseil Régional
- b) Subvention OPAH/RU Coeur de Ville au bénéfice de Madame BEUROIS Josiane pour la rénovation de l'habitation sise 11 Rue Deleuze.
- c) Subvention OPAH/RU Coeur de Ville au bénéfice de Monsieur Jean-Pierre BOY pour la rénovation de l'habitation sise 6 Rue Basse des Remparts.
- d) Aide financière à l'organisation de copropriété parcelle AS 1064 sise 6 Rue Mercerie. Opération OPAH-RU
- e) Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place de la commune
- f) Subvention OPAH/RU Coeur de Ville au bénéfice de l'immeuble 139 Rue de Provence (parcelle AS 45) appartenant à Madame PROCTER BONNET Geneviève
- g) Subvention OPAH/RU Coeur de Ville au bénéfice de la SCI Les 2 puits pour la rénovation de l'immeuble sis au 106 Rue Mercerie.

9°) Délibérations Service du Personnel :

- a) Création d'emplois supports dans le cadre de la gestion en régie des services d'eau potable et d'assainissement de la commune de SISTERON
- b) Indemnité de déplacements

10°) Délibération Département Jeunesse :

- a) Demande de subventions à la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes de Haute Provence pour des travaux d'adaptation aux normes sanitaires, sécuritaires et d'extension du bâtiment des accueils de loisirs des mercredis, petites et grandes vacances en vue de l'augmentation de la capacité des enfants de moins de 6 ans.
"Annule et remplace la délibération N° 2019-03-19-DJ".

11°) Délibération Service des Sports :

- a) Cycle natation scolaire 2019

12°) Questions diverses

Aucune à ce jour